

## Le Trafic d'Opium de la famille Royale anglaise au 18<sup>ème</sup> siècle

La « Reine » était le chef de la famille royale et de l'Empire colonial britannique, avec Londres comme capitale, un Premier ministre et un cabinet d'étroits collaborateurs.

A Londres se trouve, *comme Rome avec le Vatican*, un Etat séparé : la « CITY ». La « City », le « mile carré » le plus riche du monde, occupe 2,7 km carrés. Le gouvernement de la « City », c'est la « Couronne », composée de 13 hommes régis par le roi de la « City », le « Lord Mayor ». Là, se trouvent les plus riches et puissantes institutions économiques d'Angleterre, comme : la Banque d'Angleterre contrôlée par Rothschild ; la Lloyd's of London ; la Bourse de Londres ; les bureaux de Konzerns commerciaux ainsi que **la « Fleet Street » ; le cœur du monde de la presse et de l'édition**. **La « City » ne fait pas partie de l'Angleterre ; elle n'est pas sous le contrôle de la monarchie ni sous celui du Parlement britannique**. De par le fait que la Reine et le Premier ministre relèvent du « Lord Mayor » et lui obéissent, la « City » est le gouvernement de l'Angleterre, la reine et son premier ministre n'étant que leurs pures marionnettes.

Lorsque la Reine rend visite au Lord Mayor, elle s'incline et demande la permission d'entrer dans son Etat privé souverain. Lorsqu'il accompagne la reine, celle-ci marche à deux pas, derrière lui.

Il existait en Grande-Bretagne deux empires :

- l'Empire colonial britannique sous la direction de la famille royale
  - l'Empire de la Couronne.

**En agrandissant ses colonies anglaises, la compagnie britannique East Indian Merchant Company (BEIMC) accumula une fortune géante grâce au trafic de l'opium.**

La BEIMC fonda l' « *Inland Mission* » avec **pour tâche de rendre dépendants de l'opium les travailleurs chinois** et créer un marché pour écouler leur marchandise. La famille royale se félicita de ces profits immenses et coopéra avec la BEIMC. Des quantités d'opium arrivèrent des Indes sur les « *China Tea Clippers* » et 13% du revenu économique de l'Inde, alors sous domination de la Couronne, venait de la vente du pur opium Bengali en Chine, aussi sous contrôle de la Couronne.

**La maison royale,** craignant que ce « coin d'ombre » n'apparaisse au grand jour, **y impliqua les services secrets britanniques, le « British Military Intelligence Departement » (MI6) et le « Secret Intelligence Service » (SIS).**

L'existence du MI6 remonte à la reine Elisabeth 1<sup>er</sup> lorsque Sir Francis Walsingham devint trésorier du département « *Dirty Tricks* » du MI6. Le MI6, après des siècles d'expérience, est parmi les meilleurs services secrets du monde.

La BEIMC dirigea la course au marché de l'opium jusqu'en 1829, date à laquelle le gouvernement chinois défendit de fumer l'opium.

**De 1791 à 1894, les plantations d'opium concédées passaient de 87 à 663 sous la Couronne britannique et conduisit aux guerres d'opium en Chine.**

En 1729, la BEIMC fonde le « Comité des 300 » qui traite d'affaires commerciales et bancaires internationales (le « Comité des 300, l'élite de la City, est une des organisations secrètes les plus puissantes et vise à un **« Gouvernement mondial unique »**).

Ce Comité mit au point des tactiques pour passer outre la loi chinoise anti-drogues.

Lord Inchcape fonda la « Société de navigation à vapeur P & O », il fut le fondateur de la « Banque de Hong Kong et de Shanghai », couverture pour le trafic d'opium. D'autres banques britanniques mêlées au trafic de drogues étaient : **The British Bank of Middle East ; Midland Bank ; National Westminster Bank ; Barclays Bank ; The Royal Bank of Canada et Baring Brothers Banks.** Toutes sont reliées par le « Comité des 300 » aux banques Rothschild.

**Le journal « Neue Solidarität » écrivait dans l'édition du 8 septembre 1993 au chapitre « La Reine et les stupéfiants » :**

*« Voilà un fait bien rare, une surprise assez extraordinaire et agréable que de trouver, pour une fois, dans la presse britannique des nouvelles assez proches de la vérité à propos de la famille royale. La semaine dernière, c'est une nouvelle de ce style qui rivalisait dans les manchettes avec les événements politiques mondiaux en première page du sacro-saint « Times » londonien du 27 août 1993. Le titre « La famille royale était « high » dans les Highlands ». L'article qui se référait à un rapport soigneusement étudié du magazine écossais « Léopard » dévoilait que drogues et stupéfiants faisaient partie de la panoplie de la famille royale britannique. Le « Léopard » prouva, documents originaux à l'appui, que la reine Victoria et son entourage (par ex. les familles Churchill et Rothschild) commandaient régulièrement d'assez gros paquets de cocaïne, d'héroïne et d'autres stupéfiants dans une pharmacie des Highlands. Le « Times » fit la même affirmation. Il formula avec délectation : "La reine Victoria, monarque au visage sévère, connue pour cette phrase « ça ne nous amuse pas du tout », paraît avoir commandé pour la maisonnée royale dans sa résidence Balmoral (en Ecosse) assez de cocaïne et d'héroïne pour maintenir dans les hauteurs toute une vallée écossaise des Highlands. Les pièces justificatives de la pharmacie montrent que les personnages royaux et leurs invités sont fournis régulièrement et en grosse quantité en solutions de cocaïne et d'héroïne.*

*Le trafic de l'opium était si lucratif que les Britanniques, devenus maîtres de ce marché, n'hésitèrent pas – avec la bénédiction de la reine Victoria – à attaquer les Chinois pour conserver leur monopole que l'Empereur avait contesté. D'où la première guerre de l'opium.*

*A leurs côtés, les Français prirent part au second conflit qui détruisit le Palais d'Été, l'un des fleurons architecturaux de Pékin... »*

# **ET AU XXI ème Siècle** (Enquête)

**En 2018 la taille du marché mondial des opioïdes est estimée à 25,4 milliards \$.**

**L'Amérique du Nord en absorbe 55 %**

**L'EUROPE est le deuxième marché** en importance

Curieusement ce sont les belligérants en Ukraine qui occupent les premières places Européennes en matière de consommation d'opioïdes : Angleterre – France ...

*Selon un rapport de [Grand View Research, Inc](#) © Sputnik .*

**La prise d'antalgiques opioïdes a explosé ces dernières années, selon le dernier rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Destinés à combattre la douleur, ils ont largement contribué à l'atténuer, mais exposent le patient à un risque de dépendance, avertit l'organisme.**

Chris Pollard travaille dans l'industrie du fitness depuis 20 ans. Il a animé plusieurs salles de sport à Londres avant de déménager à Paris, où il vit depuis 2006 et travaille comme coach personnel. Comme beaucoup de sportifs, il a souffert de plusieurs blessures et a utilisé des traitements contre la douleur. Il a également été atteint par la maladie de Lyme. «Elle atteignait mon système nerveux et me causait des douleurs atroces», témoigne-t-il.

Ses médecins décident de lui prescrire un traitement à base de tramadol.

«Le **tramadol** est un traitement courant des maux de dos. Les médecins me l'ont également prescrit pour soulager une inflammation du tendon d'Achille, car j'étais allergique aux médicaments anti-inflammatoires. Puis j'en ai à nouveau pris contre la douleur quand j'ai été atteint de la maladie de Lyme», détaille l'athlète. «J'ai consommé des doses plutôt basses pendant plusieurs années, plusieurs fois par semaine, mais de façon

**irrégulière. Lorsque j'ai eu la maladie de Lyme, on m'a donné la dose maximale, qui est de 400 mg par jour.»**

Personne ne l'a jamais averti d'une possible dépendance. Pourtant, au bout d'un certain temps, Chris développe une certaine tolérance au produit et augmente les prises. Rapidement, il devient dépendant. Père de deux enfants, l'homme se retrouve séparé de sa famille à cause de sa dépendance: sa femme ne pouvait pas accepter de vivre avec un drogué.

Les symptômes du sevrage au tramadol sont comparables à ceux de l'héroïne – dépression, anxiété, transpiration, vomissements, palpitations, paresthésies, jambes agitées, incapacité de dormir, rêves éclatants, tremblements, sautes d'humeur... De sa clinique de désintoxication, Chris a écrit:

**À Marseille, les trafiquants proposent leur propre menu de drogues** «**Cette dernière semaine dans le système médical français a été infernale. Je vais bien; je suis bientôt prêt à quitter l'hôpital. La première partie du traitement, le sevrage du tramadol, s'est très bien déroulée; Malheureusement, la deuxième partie s'est moins bien passée: le mélange d'antidépresseurs et d'autres médicaments qu'ils m'ont donnés m'a rendu cinglé. J'ai perdu toute conscience de qui j'étais, de l'endroit où j'étais et je me suis retrouvé à courir tout nu dans la rue.**»

**En France, la consommation d'antalgiques opioïdes a considérablement augmenté ces dernières années,** selon le [dernier rapport](#) de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Parmi les produits les plus utilisés, le tramadol est dans la catégorie des antalgiques opioïdes faibles. **Son utilisation a augmenté de 68% entre 2006 et 2017.**

Chris a eu la chance de s'en sortir. Les personnes qui ont perdu des êtres chers à cause de ces médicaments ont essayé d'alerter la société française, mais il y a toujours plus de décès liés aux opioïdes chaque année.

**Médecin psychiatre, spécialiste en addictologie et porte-parole de l'ANSM, le professeur Nicolas Authier alerte sur «un risque de crise des opioïdes en France»: Il y a une augmentation des hospitalisations et des morts par overdose, des cas de dépendances aux opioïdes forts, notamment l'oxycodone. Nous sommes donc face à un risque et il est urgent de l'empêcher. Nous savons, grâce aux exemples des États-Unis et du Canada, qu'une telle crise est très difficile à enrayer», arme le médecin. «Le tramadol est le produit le plus prescrit en France, jusqu'à 5,8 millions de personnes en consomment chaque année. Naturellement, la majorité des cas d'overdose et de morts sont liés au tramadol».**

**«J'ai commencé à en prendre avant mes séances de sport, car cela me faisait un peu planer. Cela m'aidait dans mon travail. C'est à ce moment-là que j'ai compris que j'avais développé une sorte d'addiction psychologique au produit. J'en avais besoin tous les jours et j'étais pris de panique si je n'avais pas de dose sur moi. Je ne pensais même plus à la douleur», explique Chris.**

Une dépendance qui dura quatre ans. Après avoir averti son médecin, il est traité au sein du service d'addictologie.

**«Je me suis retrouvé dans la même unité que les accros à l'héroïne. J'étais le seul à être là pour une dépendance au tramadol, car c'était quelque chose de nouveau, mais qui devient aujourd'hui de plus en plus répandu. En termes d'addiction, j'avais l'impression d'être aussi dépendant que quelqu'un accro à la morphine ou à l'héroïne.»**

Le docteur Barbara Szelesky, membre du Centre d'évaluation et de traitement de la douleur (CETD) de l'Hôpital Foch de Suresnes, reconnaît que le tramadol «est malheureusement très addictogène» et que les médecins «n'en étaient pas vraiment conscients» au début. Selon la spécialiste, son utilisation élevée, bien que «multifactorielle», est probablement liée au retrait, en 2011 du Di-Antalvic du marché européen. L'arrêt de la commercialisation de ce dernier est intervenu à la suite d'une recommandation de l'Agence européenne du médicament (European Medicines Agency, EMA) en 2009.

À l'époque, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, l'AFSSAPS (devenu ANSM en 2012), avait exprimé des réserves quant à cette décision. Le directeur de l'organisme reconnaît sa crainte d'un risque de «transfert important de prescriptions vers le tramadol», qui provoquerait un «bilan négatif pour la santé publique». Une substitution que commente Vanessa Rubiera, infirmière libérale dans les Hauts-De-Seine:

**Un Canadien condamné à mort en Chine pour trafic de drogue !**

**«Avant, les médecins prescrivait du Di-Antalvic. Maintenant, c'est principalement du tramadol que je retrouve chez mes patients, notamment pour les douleurs postopératoires.» L'oxycodone est un autre antalgique opioïde à risque. Classé parmi les opioïdes dits forts,**

l'augmentation de sa consommation en France est la plus forte dans cette classe de produits: **+738% entre 2006 et 2017**, selon l'ANSM. Très puissant, son usage est encadré par un contrôle plus strict. «Personnellement, hors cancer, je n'en prescris pas pour des douleurs chroniques», explique le docteur Szelesky.

## REGLEMENT EUROPEEN ET GRANDE PHARMA

Fondée en 1995, l'EMA a pour principale mission de contrôler et d'autoriser les médicaments au sein de l'Union européenne, et de contribuer à la protection de la santé humaine et animale.

L'industrie pharmaceutique est l'un des **principaux acteurs de l'EMA**. Fait déroutant, l'organisation présente sur son site Internet une **grille de tarifs** pour la délivrance d'autorisations de promotion et commercialisation de

médicaments. Le prix d'une telle homologation pouvant commencer à 291.800 euros, auxquels viennent s'ajouter des coûts supplémentaires, notamment pour le renouvellement des dites autorisations.

Le service payant implique-t-il un risque de conflit d'intérêts entre l'industrie pharmaceutique et l'entité européenne? C'est en tout cas ce que dénoncent, dans une

**lettre ouverte** publiée en juin 2010, les membres de l'organisation International Society of Drugs Bulletin (ISDB). Réseau international de publications de santé, l'ISDB a dénoncé **«L'échec de la mise en place d'une politique basique en matière de conflits d'intérêts au niveau du conseil d'administration» de l'EMA.**

Dans ce sens, un rapport de 2012 de la Cour des comptes européenne sur la gestion des conflits d'intérêts au sein des agences de l'UE dresse un constat globalement alarmant.

**Concernant l'EMA, le rapport indique que «la possession d'intérêts financiers et la détention de brevets sont interdites aux agents, mais non aux membres de leur famille.»**

L'opinion publique réclamant plus de transparences sur les liens entre professionnels de santé et l'industrie pharmaceutique, **la loi** de renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé a été votée en

2011. Celle-ci prévoit que soit rendue publique la liste des personnes ou des organismes avec lesquels les industriels de santé ont conclu des conventions ou auxquels ils ont accordé des avantages. Le site **Transparence-santé** est alors créé



en 2014 an de compiler les informations susceptibles d'informer sur

«chaque type de lien d'intérêts».

Dans un [document](#) de prestations octroyées, qui compte plus de 2 millions de lignes, Sano (l'un des fabricants de tramadol) est mentionné 33.665 fois. Cette multinationale française est le cinquième groupe mondial en termes de ventes de médicaments sur ordonnance depuis 2013.

### \*Transparence-santé

**Problème, de nombreux observateurs ont depuis pointé du doigt le manque de responsabilité de la plateforme. Erreurs, oublis, absence de détails ou de justifications, plusieurs millions d'euros sont déclarés sans que l'on puisse en connaître les motifs exacts.** L'association Regards citoyens, qui a enquêté sur les versements effectués par les laboratoires pharmaceutiques aux médecins, a publié en 2015 la [liste](#) des plus «généreux» donateurs. Parmi les quinze premiers, on retrouve les laboratoires de Sano.

**Selon le professeur Authier: «L'objectif des industries pharmaceutiques est évidemment de vendre les médicaments aux médecins; ce qui est problématique dans le cas de médicaments qui créent de la dépendance ou de l'addiction. D'aucuns pourraient imaginer un comportement plus éthique et responsable chez ces compagnies. Elles devraient informer les professionnels de santé des risques inhérents au traitement chronique à base de ces produits. Elles doivent prendre leurs responsabilités dans cette crise des opioïdes.»**

Bien sûr, tous ces antalgiques ne sont disponible que sur ordonnance. Les opioïdes faibles sont destinés aux douleurs aiguës modérées ou intenses et les opioïdes forts sont indiqués dans des cas de douleurs plus fortes ou chroniques. Au cours des dernières années, de nombreux progrès ont été réalisés dans l'utilisation d'opioïdes forts dans le traitement des douleurs liées au cancer. Pour le tramadol, la prescription maximale est d'un an, avec une prescription de 28 jours d'affilée maximum. Dans le cas de l'oxycodone, la prescription maximale est de 28 jours et son renouvellement interdit.

Un contrôle qui, comme le souligne l'ANSM, a permis d'éviter une crise majeure, comme celle qui a frappé les États-Unis. **Entre 1999 et 2017, près de**

**218.000 personnes sont décédées aux États-Unis d'une overdose liée à des opioïdes obtenus sur ordonnance. Les décès par surdose liés aux opioïdes sur**

**ordonnance étaient cinq fois plus élevés en 2017 qu'en 1999** (l'état de crise sanitaire a même été déclaré en octobre 2017 concernant ce problème).

Après le pétrole, l'opium, nouvelle source de financement de Daech

Pourtant, le rapport de l'ANSM indique que le nombre de cas d'utilisation abusive d'analgésiques opioïdes signalés au réseau d'addictovigilance a plus que doublé entre 2006 et 2015.

Chris, pour sa part, estime qu'il était très facile de s'en procurer:

«J'allais chez mon médecin et il me demandait combien j'en prenais. Je lui dirais simplement 400, et il m'en prescrirait 400. Il ne l'a jamais remis en question. Il n'a jamais pensé— eh bien, vous n'avez peut-être plus besoin d'autant maintenant. Vous devriez peut-être diminuer les doses.

En Angleterre, il eût été impossible que j'obtienne une ordonnance de tramadol aussi facilement. Ils vous en donnent pour une semaine et vous disent de revenir après pour contrôler votre état. Ici, j'ai eu une prescription pour trois mois.»

Marion Bobillot, étudiante infirmière à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Hôpital Saint-Louis de Paris explique dans quelles situations les médecins prescrivent des opioïdes: **Les anti-douleurs sont distribués par paliers, en fonction des informations que nous donne le patient sur une échelle de 0 à 10. Entre 1 et 4, c'est le premier palier. Ensuite, le deuxième, entre 4 et 6 ou 7. Et enn les douleurs intenses, entre 7 et 10, pour le troisième palier. En règle générale, le tramadol est utilisé pour le palier n° 2».** Elle-même a connu une intervention chez le dentiste: «on m'avait prescrit du tramadol et je me souviens que cela m'avait complètement sonné, j'avais l'impression de planer.»

L'expérience américaine montre que dans de nombreux cas, les opioïdes entraînent une dépendance à l'héroïne— selon des rapports, environ 80% des consommateurs d'héroïne ont déclaré avoir utilisé des opioïdes prescrits sur ordonnance avant l'héroïne, la drogue qui est actuellement la principale cause de surdose en Europe.

**Les opioïdes sont impliqués dans 78% des décès dus à la drogue.**

Preuve d'une relative détérioration de la situation, le nombre de décès liés à la



consommation d'opioïdes a augmenté. L'ANSM mentionne le chiffre «d'au moins 4 décès par semaine». on estime qu'en 2015, presque 10 millions de patients ont reçu un antalgique opioïde sur prescription médicale (environ 17% des Français). **Ce sont les médecins généralistes qui en prescrivent le plus** (86,3% dans le cas d'opioïdes faibles et 88,7% dans le cas d'opioïdes forts), suivis des dentistes, des rhumatologues et des chirurgiens orthopédistes. La prise d'un traitement à base d'antalgiques opioïdes ne conduit évidemment pas forcément à une addiction», souligne le médecin généraliste Patrick Barthel, aujourd'hui retraité. Mais pour ceux qui y succombent, difficile après de trouver de l'aide au sein du système:

**«C'est comme un cercle vicieux—  
arme Chris— une fois pris dedans  
ils ne peuvent pas juste arrêter  
de t'en donner, même si les  
médecins sont réticents. C'était  
dur, mais il**

**faut le reconnaître, j'étais accro.**

**Double vie: ce professeur de collège était également vendeur de cocaïne.**

Amine Benyamina est psychiatre addictologue à l'Hôpital Paul Brousse, à Villejuif, et président de la Fédération française d'addictologie. Selon lui, l'information concernant les risques d'addiction aux antalgiques et le suivi des patients «ne sont pas susants». Il ajoute qu'«il faut avant tout réévaluer les médicaments disponibles sur le marché» et «informer les médecins sur les alternatives existantes pour le traitement des douleurs mineurs». Selon l'expert, il est possible de remplacer en grande partie l'usage d'antalgiques opioïdes par des traitements manuels, de la psychothérapie, de la relaxation ou du sport.

Le professeur Authier espère que les choses vont changer:

**«Depuis 2 ans maintenant, nous observons clairement en France ce qui se passe aux États-Unis.**

**Nous en parlons de plus en plus, mais à l'évidence, la communication n'est pas optimale. Je pense que dans les mois et années à venir, les médecins s'informeront mieux avant de prescrire ces produits.»**

**Des «touristes» français et belges arrêtés en possession de 360 kg de cocaïne au Brésil**

**Chris insiste sur le fait que si rien ne change dans un avenir proche, davantage de personnes souffriront d'une forte dépendance au tramadol.**

**A la clinique de sevrage, j'ai eu l'impression que le tramadol était une**

**nouveauté. Un généraliste normal ne ne sait pas à quel point c'est addictif. Comme il s'agissait d'un opioïde, il a été perçu comme n'ayant pas le même effet que les opioïdes naturels, mais c'est complètement faux. C'est aussi dur que d'abandonner les drogues les plus appréciées dont tout le monde parle.»**

## En Europe et Amérique on soigne les conséquences mais jamais les causes.

**stenka07** en réponse à **Michelsvrin** ([Acher le commentaire](#)) 23:41 19.06.2019

expatri, vous rêvez, cela fait 40 ans que je connais la médecine quantique qui était pratiquée en Union soviétique et en particulier sur les cosmonautes. Les lobbys sont là pour empêcher qu'elle n'arrive en France ou en Europe d'ailleurs depuis au moins 30 ans. Car elle ne coûte quasiment rien. La seule personne qui a essayé de la pratiquer en France, c'est JL Garillon. Je crois qu'il a eu beaucoup d'ennuis...avec l'ordre des médecins [www.psiram.com/fr/index.php/Jean\\_Louis\\_Garillon](http://www.psiram.com/fr/index.php/Jean_Louis_Garillon)

**stenka07** en réponse à **delphinus** ([Acher le commentaire](#)) 23:26 19.06.2019

delphinus, donc on fait volontairement travailler les labos sur des médocs parce qu'on ne peut pas breveter les molécules tirées des plantes. Tout à fait. Ma femme (polyarthrite rhumatoïde aigue) prend du cannabidiol qu'on achète en Suisse et qui est très efficace, mais pas remboursé en France. Ça remplace les dizaines de boîtes de Doliprane et autres antidouleur. Le lobby pharmaceutique en France fait du bon boulot, aux dépens des comptes de la sécu, mais de ça ils s'en foutent.

**Mat** en réponse à **delphinus** ([Acher le commentaire](#)) 12:40 20.06.2019

delphinus, le problème je pense, c'est plutôt quel type d'anti-douleur on utilise. Un anti-douleur à base d'opiacé, comme c'est le cas aujourd'hui, avec tout les risques de dépendance que cela comporte. Ou un anti-douleur à base de cannabis, malheureusement toujours interdit comme vous le faites remarquer. Le cannabis me paraît plus approprié, déjà pour la question de dépendance, qui est inexistante ou très faible, comparé aux opiacés qui est très forte, c'est incontestable je pense. Le cannabis cumule plusieurs eet intéressant d'un point de vue médical, il est anti- douleur, anti-dépresseur, il ouvre l'appétit et c'est un bon somnifère. Bref, l'utilisation du cannabis à des ns médicales verrait énormément de médicaments disparaître, et un manque à gagner énorme pour les lobbys pharmaceutique. Marine Le Pen a dénoncée la puissance de l'industrie pharmaceutique dans notre pays, ou l'argent passe au dessus de la santé. Ne pas oublier l'affaire Servier, c'est l'arbre qui cache la forêt. Il n'y a que les labos qui font obstacle à l'utilisation médicale du cannabis en France.

**delphinus** en réponse à **Mat** ([Acher le commentaire](#)) 17:57 20.06.2019

Mat, à mon avis il y a une rupture avec la Nature, et cela à cause de l'ordre de médecins et de l'industrie pharmaceutique..... des centaines voire des milliers de plantes sont connues pour soigner beaucoup de maux (queue de cerise, bardane, prêle, valériane, millepertuis...) et des milliers attendent une étude digne de ce nom : mais faire des études sur les plantes cela coûte cher et ce n'est pas brevetable, donc les labos et l'Etat ne veulent pas s'y atteler..... interdire des produits naturels fabriqués par la Nature c'est déjà une aberration intellectuelle !

Gédéon : ça me dit quelque chose, en général je suis pas trop médicament, et pas trop malade d'ailleurs. Pour moi **la santé elle commence dans l'assiette, il ne faut bien choisir et éviter au maximum les excès surtout si l'on est vacciné Covid et qu'il faut éliminer les toxines injectées. Tout en gardant à l'esprit que plus les produits que l'on mange sont de qualité, graines trempées 12h, (viande), fruits, légumes, céréales, plus on est en bonne santé. Et c'est le plus difficile aujourd'hui, manger de la qualité coûte cher, même quand on cuisine soit-même. Et il faut se battre pour ça, parce que c'est aussi de notre santé qu'il est question.**